

PARTIS POLITIQUES	ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX RELATIFS À L'INDUSTRIE DE LA RESTAURATION
<p>Coalition Avenir Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La Coalition Avenir Québec (CAQ) s'engage à verser entre 400 \$ et 600 \$ à 6,4 millions de Québécois, d'ici la fin de l'année 2022; ➤ La CAQ promet de réduire les impôts de la classe moyenne pour lutter contre l'inflation. Plus précisément, elle compte réduire de 1 % l'imposition des deux premiers paliers d'imposition, dès 2023. Cette diminution devrait atteindre 2,5 % dans 10 ans (pour les deux premiers paliers); ➤ La CAQ s'engage à limiter l'augmentation de l'ensemble des tarifs gouvernementaux à un maximum de 3 %; ➤ La CAQ souhaite ramener plus de salariés retraités sur le marché du travail. Pour y arriver, elle rendrait la cotisation au Régime des rentes du Québec optionnelle pour tous les salariés âgés de 65 ans et plus; ➤ La CAQ s'engage à plafonner la hausse des tarifs d'Hydro-Québec; ➤ La CAQ souhaite maintenir le seuil d'immigration à un maximum de 50 000 personnes par année; ➤ Pour aider le secteur de la transformation alimentaire, la CAQ bonifierait le Programme de transformation alimentaire qui vise à faciliter la robotisation, l'automatisation et l'implantation de nouveaux procédés ou technologies; ➤ La CAQ s'engage à permettre aux jeunes en troisième année du secondaire de suivre des cours de formation professionnelle en même temps que la formation générale; ➤ Sur la question du partage des pourboires, la CAQ souhaite poursuivre le travail pour que « les employeurs et les employés présentent une solution consensuelle »; ➤ La CAQ souhaite que chaque enfant ait accès à une place de garderie à contribution réduite (8,70 \$ par jour) d'ici 5 ans.
<p>Parti Libéral du Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Parti Libéral du Québec (PLQ) s'engage à diminuer les impôts de la classe moyenne et à augmenter les impôts des « très riches ». Plus précisément, le parti souhaite réduire de 1,5 % le taux d'imposition pour les contribuables dont le revenu annuel est inférieur à 92 580 \$. Les Québécois gagnant plus de 300 000 \$ par année seraient quant à eux imposés à 27,75 %; ➤ Le PLQ promet de geler les tarifs d'électricité et de cesser les prélèvements de la taxe de vente du Québec (TVQ) sur les factures d'Hydro-Québec, le temps de remettre en place un mécanisme indépendant de détermination des tarifs; ➤ Le PLQ affirme que s'il est élu, il retirera la TVQ sur les produits de première nécessité (p. ex. : dentifrice, produits d'hygiène, médicaments en vente libre); ➤ Le PLQ s'engage à faire de l'accès à une place en service de garde un droit sans condition et donc à fournir une place de garderie à tous les enfants de la province; ➤ Le PLQ souhaite transformer l'ensemble des places de garderie en places subventionnées plafonnées à 8,70 \$ par jour; ➤ Le PLQ compte étendre de 6 mois la durée du congé parental maximal, pour les parents ne trouvant pas de garderie; ➤ Le PLQ souhaite favoriser la rétention et le retour de travailleurs expérimentés sur le marché du travail en; <ul style="list-style-type: none"> - prévoyant un congé de cotisations au Régime de rentes du Québec pour les 62 ans et plus; - doublant l'exemption d'impôts pour les personnes de 65 ans et plus pour la faire passer à 30 000 \$. ➤ Le PLQ désire encourager les efforts de requalification des travailleurs vers les secteurs où la demande est la plus forte, cependant la restauration n'est pas mentionnée comme un de ces secteurs; ➤ Le PLQ s'engage à s'assurer de soutenir une immigration qui contribuerait à pourvoir les postes vacants dans les régions et les secteurs les plus touchés par la pénurie. À ce titre, il promet d'augmenter le seuil d'immigration à 70 000 par année; ➤ Le PLQ compte obtenir le plein contrôle du Programme des travailleurs temporaires étrangers; ➤ Le PLQ promet d'étendre la période de remboursement des prêts accordés aux entreprises (par le provincial) pendant la pandémie à cinq ans; ➤ Le PLQ engage à réduire les taux de cotisation au Fonds des services de santé pour les PME; ➤ En matière de partage des pourboires, le PLQ se dit disposé à revoir les façons de faire, en veillant à ce que « la solution retenue soit acceptable pour les employés »; ➤ Selon le PLQ, il convient de lancer des consultations sur le partage des pourboires pour identifier les mécanismes susceptibles d'améliorer la situation actuelle.

Québec Solidaire



- Québec solidaire (QS) s'engage à encourager la mise en marché locale des produits québécois de la mer;
- QS promet de faciliter le processus de syndicalisation;
- QS souhaite réduire la semaine de travail à temps plein à 35 heures maximum sans diminution de salaire;
- QS s'engage à modifier la loi pour que les travailleurs aient droit à un minimum de 10 congés payés (maladie/famille) et de 12 jours fériés. De plus, le parti souhaite augmenter le nombre de semaines de vacances minimal à quatre;
- QS promet de fixer le salaire minimum à 18 \$ de l'heure et s'engage à fournir de l'aide aux PME pour en minimiser les impacts;
- QS promet de suspendre la TVQ sur des milliers de produits essentiels (nourriture, vêtements, repas au restaurant, médicaments en vente libre, produits de soins corporels, services de réparation) jusqu'à ce que l'inflation retourne à son niveau normal de 3 %;
- QS exclut toute baisse d'impôt et créerait un impôt sur les grandes fortunes (plus d'un 1 million \$ en actifs nets). Les successions de plus d'un million seraient également imposées à un taux de 35 %;
- QS imposerait un impôt minimum progressif pour les entreprises et taxerait les transactions financières;
- QS promet de créer 37 000 places de garderie dans un premier mandat en convertissant des garderies privées en CPE;
- QS s'engage à créer une politique pour assurer la rémunération de tous les stages;
- QS promet d'augmenter le seuil d'immigration à 80 000 personnes par année;
- Concernant le partage des pourboires, QS privilégie une hausse du salaire minimum visant à assurer une meilleure rémunération et une détaxation des repas au restaurant, mais ne prend pas d'engagement quant aux pourboires;
- Pour simplifier la fiscalité et lutter contre l'évasion fiscale, QS souhaite instaurer une déclaration de revenus unique gérée par le Québec.

Parti Québécois



- Le Parti Québécois (PQ) réformerait la Loi sur l'équité salariale pour imposer des sanctions aux entreprises contrevenantes;
- Le PQ s'engage à ramener 150 000 personnes expérimentées sur le marché du travail d'ici 2030;
- Le PQ souhaite que les Québécois de 60 ans et plus qui reprennent le travail bénéficient d'un rabais d'imposition de 15 % sur leurs derniers 35 000 \$ déclarés en revenus, jusqu'à un revenu annuel maximal de 80 000 \$;
- Le PQ s'engage à verser une allocation « pouvoir d'achat » à tous les Québécois d'ici le 31 décembre 2022. Un montant de 1 200 \$ serait accordé aux personnes ayant un revenu inférieur à 50 000 \$. Cette somme diminuerait à 750 \$ pour ceux gagnant entre 50 000 \$ et 80 000 \$;
- Le PQ promet de doubler le crédit de solidarité;
- Le PQ s'engage à augmenter le salaire minimum à 18 \$ l'heure d'ici trois ans;
- Le PQ souhaite fournir une place de garderie subventionnée à tous les enfants au terme du prochain mandat. Il est également favorable à une conversion de toutes les garderies en CPE, à l'exception des garderies en milieu familial;
- Le PQ désire créer une « allocation pouvoir d'achat » de 1 000 \$ pour les 65 ans et plus possédant un revenu inférieur à 35 000 \$;
- Le PQ permettrait l'arrêt des cotisations au RRQ pour les 65 ans et plus. De plus, il offrirait un crédit d'impôt de 15 % sur les derniers 35 000 \$ déclarés en revenus;
- Le PQ s'engage à limiter l'immigration à un maximum de 35 000 personnes par année. Il est opposé à une hausse de l'immigration économique, car il considère que ce n'est pas une solution valide pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre. Tous les immigrants économiques devraient avoir une certaine connaissance du français avant leur arrivée;
- Sur la question du partage des pourboires, le PQ compte augmenter le salaire minimum à 18 \$, mais ne prend pas d'engagement quant au partage des pourboires;
- Le PQ présenterait une nouvelle réforme de la Loi 101 dans les 100 premiers jours de son mandat.

Parti Conservateur du Québec



- Le Parti Conservateur du Québec (PCQ) s'engage à suspendre les taxes sur l'essence;
- Le PCQ promet d'aider toutes les familles avec la garde de leurs enfants en leur offrant une allocation de 200 \$ (imposable) par semaine. À terme, cette mesure a pour objectif de mettre un terme au financement des CPE;
- Le PCQ souhaite que toute personne qualifiée puisse ouvrir une garderie, à condition de pouvoir l'autofinancer. Toutes les garderies pourront fixer leur propre tarif;
- Le PCQ augmenterait le prix pour une place en garderie privée subventionnée ou en CPE;
- Le PCQ s'engage à augmenter l'exemption personnelle de base d'impôt des particuliers à 20 000 \$ plutôt que 15 728 \$;
- Le PCQ promet de cesser de taxer la revente de tous biens de consommation usagés, y compris les automobiles;
- Le PCQ compte réduire le taux d'imposition des Québécois avec un revenu inférieur à 46 295 \$ par an de 15 % à 13 %. Ceux gagnant entre 46 295 \$ et 92 580 \$ passeraient de 20 % à 18 % d'imposition;
- Le PCQ souhaite instaurer un impôt à taux unique;
- Le PCQ souhaite procéder à l'élimination progressive des subventions aux entreprises jusqu'à leur disparition complète entre 2026-2027;
- Le Parti Conservateur du Québec souhaite que le crédit d'impôt au prolongement de carrière des travailleurs d'expérience devienne remboursable. De plus, ce dernier serait augmenté de 1 500 \$ à 3 000 \$ pour les 60 à 64 ans et de 1 650 \$ à 5 000 \$ pour les 65 ans et plus;
- Le parti propose une hausse graduelle des tarifs d'électricité et des récompenses pour les consommateurs qui économisent de l'énergie;
- Le PCQ s'oppose à l'augmentation des seuils d'immigration, qui ne représenterait pas une solution viable à la solution à la pénurie de main-d'œuvre. Le PCQ propose donc de maintenir les seuils d'immigration à 50 000 nouveaux arrivants par année. Ces immigrants permanents seront sélectionnés en fonction de leur « compatibilité civilisationnelle »;
- Le PCQ s'oppose au projet de loi 96 et promet d'abroger cette loi;
- Concernant le partage des pourboires, le PCQ a déclaré ne pas avoir encore pris position sur le sujet, mais souhaite « préserver la liberté de choisir pour les propriétaires »;
- Le PCQ s'engage à favoriser l'automatisation et la robotisation des entreprises, de sorte à diminuer progressivement la demande en main-d'œuvre.